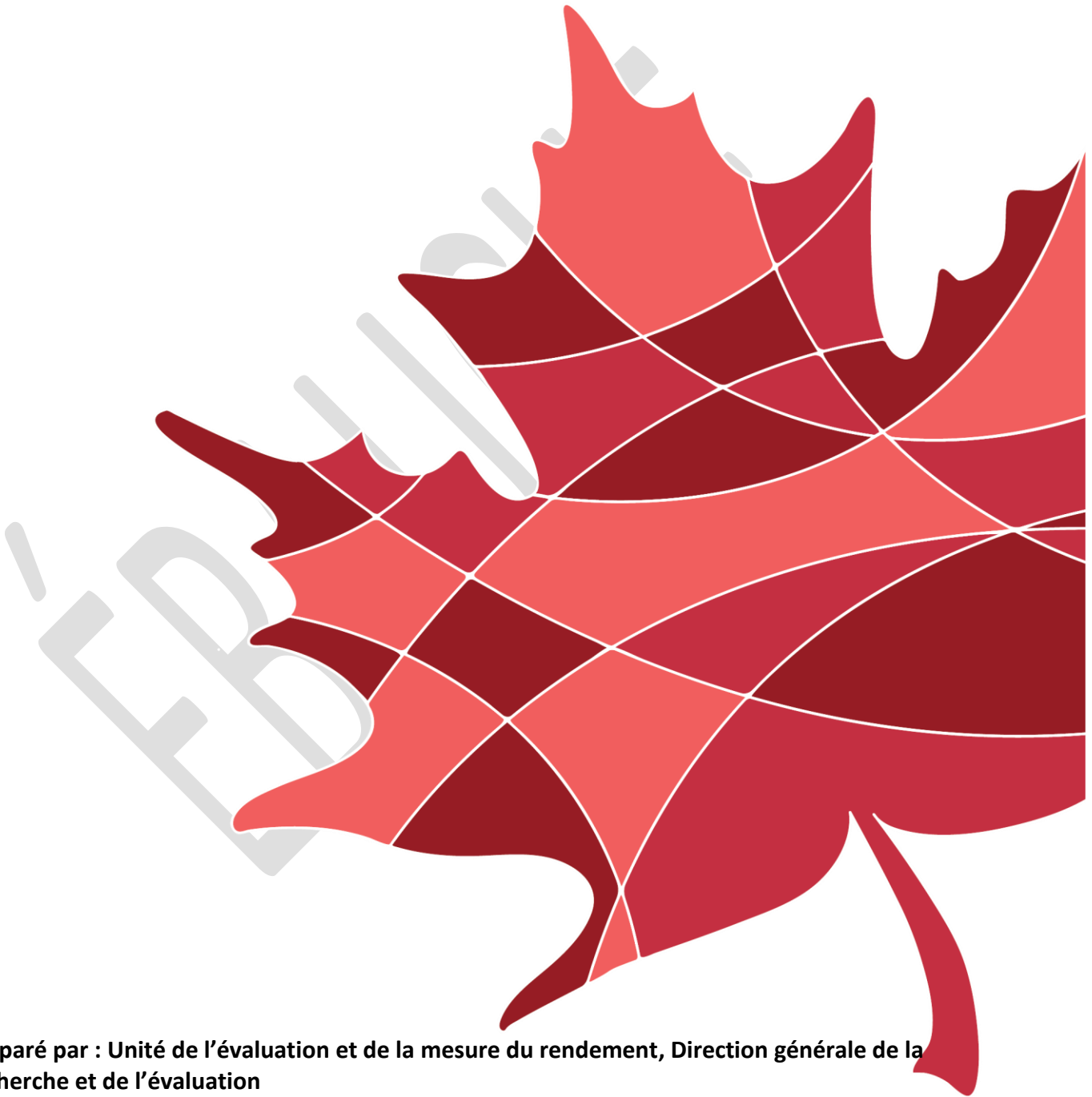


Initiative de réinstallation des réfugiés syriens (phase V)

Profil de l'information sur le rendement



Préparé par : Unité de l'évaluation et de la mesure du rendement, Direction générale de la recherche et de l'évaluation

Date : Janvier 2018



Table des matières

1.0	Renseignements généraux	1
2.0	Profil de l'initiative	1
2.1	Description de l'initiative	1
2.2	Nécessité de l'initiative.....	3
2.3	Harmonisation avec les priorités du gouvernement	4
2.4	Intervenants.....	4
2.5	Gouvernance	6
2.6	Modèle de financement et ressources	8
3.0	Modèle logique	9
3.1	Activités, extrants et résultats attendus.....	9
3.2	Étiquettes de l'initiative.....	14
4.0	Cadre de la stratégie de mesure du rendement	16
4.1	Aperçu	16
4.2	Stratégie relative aux données	17
4.3	Cadre	19
5.0	Stratégie de présentation des rapports	32
6.0	Stratégie d'évaluation	32
7.0	Renseignements supplémentaires	33
7.1	Liste des évaluations et des études externes pertinentes et approuvées.....	33
7.2	Liste des grands projets, services et initiatives horizontales pertinents	34
7.3	Considérations relatives aux politiques pangouvernementales.....	35
8.0	Profil de risque de l'initiative (phase V)	36

Liste des acronymes

ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
BDIM	Banque de données longitudinales sur les immigrants
CII	Conseils d'emploi pour les immigrants
CLOSM	Collectivités de langue officielle en situation minoritaire
CMR	Cadre ministériel des résultats
CMRE	Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation
CSR	Cadre de suivi des résultats
CT	Conseil du Trésor du Canada
DGAR	Direction générale des affaires des réfugiés
DGPEI	Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration
DGPRO	Direction générale de la planification et du rendement des opérations
DGRE	Direction générale de la recherche et de l'évaluation
DGRRI	Direction générale des relations internationales et intergouvernementales
DPF	Dirigeant principal des finances
EC	Ententes de contribution
ETP	Équivalents temps plein
ERI	Évaluation rapide de l'incidence
F et G	Fonctionnement et gestion
FPT	Fédéral-provincial-territorial
FS	Fournisseur de services
FS du PAR	Fournisseur de services du programme d'aide à la réinstallation
GC	Gouvernement du Canada
GDR	Division de la gestion des données et rapport
GFSC	Gestion financière des subventions et des contributions
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés/Agence des Nations Unies pour les réfugiés
IEDEC	Immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution
IRCC	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
LIPR	<i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ORS	Opération visant les réfugiés syriens
PAR	Programme d'aide à la réinstallation
PDE	Point d'entrée
PEPM	Programme d'élaboration de politiques en matière de migration
PFSI	Programme fédéral de santé intérimaire
PLI/RIF	Partenariats locaux en matière d'immigration/Réseaux en immigration francophone
PPI	Programme des prêts aux immigrants
PPT	Programme de paiements de transfert
RARP	Rapport annuel sur le rendement du projet
RARPC	Rapport annuel sur le rendement des partenariats communautaires
RE	Réseau de l'établissement
RDBV-M	Réfugié désigné par un bureau des visas au titre du Programme mixte
RPG	Réfugié pris en charge par le gouvernement
RPSP	Réfugié parrainé par le secteur privé
S et C	Subventions et contributions
SEI	Secteur de l'établissement et de l'intégration
SEP	Signataire d'entente de parrainage

1.0 Renseignements généraux

Nom	Initiative de réinstallation des réfugiés syriens (phase V)
-----	---

2.0 Profil de l'initiative

2.1 Description de l'initiative

En novembre 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à accueillir 25 000 réfugiés syriens avant la fin de février 2016, puis 10 000 autres avant la fin de décembre 2016, dans un le cadre d'immense effort de réinstallation qui exigeait la collaboration d'IRCC avec d'autres ministères (c.-à-d. ministère de la Défense nationale, Agence des services frontaliers du Canada, Affaires mondiales Canada, etc.), des partenaires internationaux, les provinces et les territoires, les fournisseurs de services (FS), les signataires d'ententes de parrainage (SEP), les organismes communautaires et les Canadiens. Le Canada a continué d'accueillir les réfugiés syriens en 2016 et a atteint son objectif de réinstaller 40 000 personnes entre novembre 2015 et décembre 2016. Cette initiative pangouvernementale a été mise en œuvre en cinq phases décrites ci-dessous (les phases I à IV ont été réalisées en 2016 et la phase V est en cours).

Phase I : Identification des réfugiés syriens qui seront accueillis par le Canada

Le gouvernement du Canada a collaboré avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Jordanie et au Liban ainsi qu'avec le gouvernement turc en vue de sélectionner des réfugiés. La priorité a été accordée aux réfugiés vulnérables qui ne posaient qu'un faible risque pour la sécurité, comme les femmes en péril et les familles complètes. En outre, plusieurs milliers de demandes déjà présentées pour des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) ont été traitées dans le cadre de cette initiative.

Phase II : Traitement des demandes de réfugiés syriens à l'étranger

Une fois les réfugiés syriens sélectionnés, leur demande était traitée principalement à partir de trois bureaux des visas canadiens à Amman, Beyrouth, et Ankara. Le processus d'immigration, notamment les examens médicaux complets et les contrôles de sécurité, s'est déroulé à l'étranger. Si les réfugiés étaient acceptés, ils recevaient un visa de résident permanent du Canada.

Phase III : Transport au Canada

Des vols organisés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont amené les réfugiés depuis les trois principaux bureaux des visas jusqu'aux points d'entrée (PDE) désignés à Montréal ou à Toronto.

Phase IV : Accueil au Canada

À leur arrivée aux aéroports de Toronto ou de Montréal, les réfugiés ont été accueillis par des agents du gouvernement du Canada dans des centres d'accueil désignés mis sur pied expressément pour l'admission des réfugiés syriens. Les réfugiés syriens ont fait l'objet d'un traitement par des agents des services frontaliers. Ils ont reçu un numéro d'assurance sociale et subi un examen pour détecter tout signe de maladie, etc. Avant de se rendre à leur destination finale au Canada, les réfugiés sont restés

temporairement dans des hôtels pour se reposer et laisser le temps aux collectivités d'accueil de se préparer à les accueillir.

Phase V : Établissement et intégration dans la collectivité

Une fois arrivés à leur destination finale au Canada, les réfugiés syriens ont été pris en charge par des fournisseurs de services du Programme d'aide à la réinstallation (FS du PAR) ou des répondants privés qui ont répondu à leurs besoins immédiats. Alors que les réfugiés syriens ont commencé à s'établir dans leur collectivité, des mesures ont été prises au titre des programmes d'établissement et d'aide à la réinstallation pour répondre à leurs besoins d'intégration.

Les efforts collectifs visant à réinstaller des milliers de réfugiés syriens ont mis en lumière l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. IRCC continuera d'accueillir les réfugiés provenant de la Syrie et d'ailleurs, et de travailler de concert avec les partenaires et les intervenants, pour veiller à ce que les réfugiés réussissent leur intégration dans le Canada et deviennent des membres à part entière de la société. Le présent Profil de l'information sur le rendement (PIR) mettra l'accent sur la phase V pour tous les réfugiés syriens arrivés entre le 4 novembre 2015 et le 31 décembre 2016.

Profil des clients

Les réfugiés syriens ont fait l'objet d'un traitement et été admis au Canada dans le cadre de l'un des trois programmes de réinstallation suivants.

- Les **réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement (RPG)** ont été recommandés au Canada par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés ou le gouvernement turc. Les RPG reçoivent un soutien du gouvernement du Canada qui offre des services de réinstallation initiale et un soutien du revenu pendant une période pouvant atteindre un an. Depuis 2002, le programme des RPG a mis l'accent sur la sélection de réfugiés en fonction de leurs besoins de protection. Par conséquent, les RPG ont souvent des besoins plus grands que les autres groupes de réfugiés.
- Les **réfugiés syriens parrainés par le secteur privé** ont été parrainés par des résidents permanents ou des citoyens canadiens dans l'un des trois volets suivants : signataire d'entente de parrainage, groupe de cinq personnes (G5) ou répondants communautaires. Dans chacun de ces volets, les répondants fournissent un soutien financier ou une combinaison de soutien financier et de soutien en nature aux RPS pendant douze mois après leur arrivée, ou jusqu'à ce qu'ils soient autonomes, selon la première éventualité.
- Les **réfugiés syriens désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte (RSDBV-M)** ont été recommandés par le HCR et sont désignés par les agents canadiens des visas pour participer au Programme mixte des RDBV selon des critères précis. Les profils des réfugiés ont été publiés sur un site Web précis de ce programme, où les répondants éventuels peuvent choisir un réfugié qu'ils pourront soutenir. Les RDBV-M reçoivent jusqu'à six mois de soutien du revenu offert par le PAR du gouvernement du Canada et six mois de soutien financier de la part de leur répondant, en plus du remboursement des dépenses de départ. Les répondants du secteur privé se chargent du soutien social et moral des RSDBV-M pendant la première année suivant leur arrivée, puisque ceux-ci ne sont pas admissibles aux services du PAR.

Le **Programme d'aide à la réinstallation (PAR)** finance la prestation des services immédiats et essentiels (c.-à-d. accueil au point d'entrée, hébergement provisoire, aide à la recherche d'un logement permanent, orientation de base et aiguillage vers les programmes d'établissement et les programmes fédéraux et provinciaux) aux RPG et aux

autres clients admissibles par l'intermédiaire des fournisseurs de services (FS). À l'instar des RDBV-M, les RPG reçoivent un soutien du revenu mensuel (en fonction des taux provinciaux établis pour l'aide sociale), une aide financière qui a pour but de fournir des prestations mensuelles de soutien du revenu pour le logement, la nourriture et les frais accessoires. Dans le cas des RPG, ce soutien du revenu est fourni pendant une période maximale d'un an ou jusqu'à ce qu'ils soient autonomes, selon la première éventualité.

Le PAR a été modifié par rapport au mode traditionnel de prestation des services afin de tenir compte de l'arrivée des réfugiés syriens en 2015 et en 2016. Voici quelques-unes des principales différences : les services immédiats au titre du PAR ont été fournis aux RPG syriens dans des hôtels (plutôt qu'aux installations des FS du PAR) et des séances d'orientation en grands groupes ont été offertes plutôt que des séances en petits groupes ou des séances individuelles pour les familles.

Le **Programme d'établissement** vise à faciliter l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants afin de leur permettre de participer et de contribuer aux divers aspects de la vie au Canada. L'établissement désigne une brève période d'adaptation mutuelle entre les nouveaux arrivants et la société d'accueil, durant laquelle le gouvernement fournit une aide et des services aux nouveaux arrivants, alors que l'intégration est un processus réciproque qui vise pour les immigrants l'adaptation à la vie au Canada et pour le Canada l'accueil des nouveaux arrivants et l'adaptation à leurs us et coutumes. Par l'intermédiaire du Programme d'établissement, IRCC finance des organismes (FS) pour que ceux-ci fournissent aux nouveaux arrivants des services de formation linguistique, des services communautaires et d'emploi, des services d'orientation et d'aiguillage à l'appui de la reconnaissance des titres de compétence étrangers, des services d'information et de soutien qui facilitent l'accès aux mesures d'établissement.

Les réfugiés syriens ont besoin d'un soutien supplémentaire et prolongé en matière d'établissement. Par conséquent, le Programme d'établissement a été complété pour répondre aux besoins uniques et immédiats des nouveaux arrivants syriens et s'adapter à l'afflux de réfugiés syriens en 2015 et 2016, notamment grâce à des fournisseurs de services spécialisés, des niveaux de service plus élevés et un éventail élargi de services pour aider les réfugiés syriens à s'intégrer le plus rapidement possible.

2.2 Nécessité de l'initiative

Dans son préambule, la *Convention de 1951 sur les réfugiés* exhorte les signataires à reconnaître l'importance d'une approche internationale pour les réfugiés réinstallés¹. Alors que la *Convention* n'indique jamais explicitement que les pays doivent participer à la réinstallation, le Canada a une longue histoire de réinstallation des réfugiés provenant du monde entier². Entre 1980 et 2017, le Canada a accueilli 369 985 RPG, 308 290 RPSP et 6 860 RDBV-M, pour un total de 685 135 réfugiés réinstallés³.

Le Canada accepte les réfugiés au sens de la Convention et ceux qui vivent dans des situations semblables pour des motifs d'ordre humanitaire, conformément aux principes suivants : respect des obligations et des engagements internationaux du Canada à protéger les réfugiés et ceux qui sont dans le besoin; soutien à l'établissement et à l'intégration réussis au Canada; réunification des familles de réfugiés.

¹ HCR (2010), *Convention et protocole relatif au statut des réfugiés*.

² Bibliothèque du Parlement (2008), *Protection des réfugiés : Le contexte international*.

³ Source : portail des données ouvertes/ Cube RP, avril 2018.

La nécessité de réinstaller les réfugiés découle de la pression humanitaire générale causée par le déplacement de grandes populations – autant pour les personnes pendant qu’elles fuient que dans les pays d’asile. Bon nombre des pays d’asile ne peuvent pas s’occuper de l’afflux des demandeurs, qui peut causer une très forte pression sur les systèmes de soutien social et les ressources financières (p. ex. en 2015, 1,8 million de Syriens étaient inscrits auprès du HRC en Turquie, et 1,2 million au Liban). Par conséquent, cet acte discrétionnaire de réinstallation des réfugiés permet au Canada de continuer à offrir une protection aux personnes dans le besoin et d’alléger le fardeau des pays d’asile.

IRCC tire ses pouvoirs pour le Programme d’établissement de la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Le Programme d’établissement d’IRCC contribue directement à réaliser les objectifs suivants de la LIPR (même s’il soutient aussi d’autres objectifs) :

3 (1)b) d’enrichir et de renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel;

3 (1)b.1) de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada;

3 (1)e) de promouvoir l’intégration des résidents permanents au Canada, compte tenu du fait que cette intégration suppose des obligations pour les nouveaux arrivants et pour la société canadienne.

2.3 Harmonisation avec les priorités du gouvernement

Intervenir en réponse à la crise des réfugiés syriens

L’engagement du gouvernement du Canada à réinstaller les réfugiés syriens est décrit dans les lettres de mandat du ministre de 2015 et de 2017. Voici les engagements :

- Diriger les efforts pangouvernementaux visant à réinstaller 25 000 réfugiés syriens dans les mois à venir.
- En collaboration avec les provinces et territoires, accorder un intérêt renouvelé à la prestation de services d’établissement de grande qualité pour assurer une arrivée couronnée de succès des Néo-Canadiens. Cela exigera une démarche rigoureuse à l’égard des données afin de mesurer adéquatement les résultats.
- Dans la foulée des efforts déployés par le gouvernement pour réinstaller plus de 39 000 réfugiés syriens en date de janvier 2017, continuer d’accueillir des réfugiés provenant de la Syrie et d’ailleurs, et travailler de concert avec les provinces et les territoires, les organisations qui fournissent les services et les collectivités pour veiller à ce que les réfugiés s’intègrent avec succès au Canada et à ce qu’ils deviennent des membres à part entière de la société.

De plus, un financement important a été prévu dans le budget fédéral de 2016 afin de respecter l’engagement du gouvernement à réinstaller les réfugiés syriens et à fournir un soutien aux collectivités partout au Canada.

2.4 Intervenants

Le présent PIR décrit les politiques, les programmes, les activités, le financement, les rapports et les résultats attendus de la phase V de l’Initiative de réinstallation des réfugiés syriens (c.-à-d. Opération visant les réfugiés syriens). Par conséquent, les intervenants décrits ci-dessous sont limités aux personnes qui participent à la cinquième phase de cette initiative.

Intervenants participant à la réinstallation

IRCC collabore avec un certain nombre de partenaires et d'intervenants à l'exécution de son Programme d'aide à la réinstallation. Les partenaires comprennent un certain nombre d'organisations non gouvernementales (p. ex. Conseil canadien pour les réfugiés, Conseil des signataires d'entente de parrainage), de groupes communautaires et ethniques et d'organisations-cadres.

Les bénéficiaires du financement, comme les fournisseurs de services du PAR, reçoivent des fonds pour des activités et des résultats liés à la prestation de services de réinstallation aux RPG et à d'autres clients admissibles. Ils sont tenus de fournir et de gérer leurs services et d'en rendre compte, conformément aux ententes de contribution (EC) conclues avec IRCC. En réponse à l'engagement du gouvernement à réinstaller un grand nombre de réfugiés syriens, de nouvelles EC pour la prestation des services du PAR ont été conclues avec des FS dans des collectivités canadiennes qui n'accueillent pas habituellement de RPG. Certains de ces nouvelles EC sont conclues avec des FS du domaine de l'établissement qui ont des antécédents de services aux immigrants et aux réfugiés. Les répondants du secteur privé, en premier lieu les signataires d'ententes de parrainage (SEP), sont des partenaires clés étant donné qu'ils procèdent à la sélection des réfugiés qu'ils parrainent et assurent leur soutien.

Intervenants participant à l'établissement

IRCC collabore avec un certain nombre de partenaires et d'intervenants à l'exécution du Programme d'établissement. Parmi les partenaires, mentionnons les autres ministères du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales. Pour l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens, les partenaires participent à la prestation du soutien après l'arrivée à échéance du financement du Programme de soutien du revenu, habituellement après un an, parfois dans les deux ans suivant leur arrivée au Canada. Les intervenants comprennent les fournisseurs de services nationaux, les entreprises (p. ex. employeurs, groupes du marché du travail, organismes professionnels et de réglementation) et les établissements d'enseignement (y compris les conseils scolaires, les districts et les divisions) et les autres parties qui participent au déploiement et à la prestation des services d'établissement. Le Conseil national de l'établissement est un mécanisme de maintien du dialogue, de la collaboration, de la consultation, de la planification et de l'échange de renseignements entre le secteur de l'établissement, les principaux partenaires et IRCC en ce qui concerne la politique et les programmes d'établissement, dont le but est d'améliorer les résultats en matière d'établissement des immigrants. Le Conseil est coprésidé par un représentant élu du secteur de l'établissement et par la Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration d'IRCC.

À l'instar des programmes d'aide à la réinstallation, IRCC finance les fournisseurs de services, comme les organismes sans but lucratif, les organisations non gouvernementales, les sociétés sans but lucratif, les groupes communautaires, les collectivités francophones en situation minoritaire, les bibliothèques, les centres de loisirs et les établissements d'enseignement dans le cadre d'ententes de contribution visant à fournir des services d'établissement aux nouveaux arrivants dans six secteurs principaux (évaluation des besoins et aiguillage, information et orientation, services d'évaluation linguistique, formation linguistique, services liés à l'emploi et connexions communautaires). Les FS fournissent également des services de soutien (c.-à-d. services de garde pour les enfants de nouveaux arrivants, transport, traduction, interprétation, soutien aux personnes handicapées et counseling en cas de crise) pour faciliter l'accès aux programmes d'établissement et aux services indirects qui soutiennent la création de partenariats, le renforcement des capacités et l'échange des pratiques exemplaires entre les fournisseurs de services d'établissement.

2.5 Gouvernance

Gouvernance et gestion d'IRCC

Direction générale des affaires des réfugiés (DGAR)

La DGAR est responsable du Programme de réinstallation des réfugiés, ce qui comprend la politique générale du programme pour les volets RPG, RPSP et RDBV-M ainsi que les volets des prêts aux immigrants et du Programme d'aide à la réinstallation. La Direction générale joue un rôle central dans l'établissement des priorités et des plans stratégiques, la coordination horizontale, la prestation de conseils au sujet des cibles de réfugiés réinstallés, la gestion des demandes reçues de RPSP (c.-à-d. plafonds pour les SEP/missions) et la sélection des populations de réfugiés pour les engagements pluriannuels. Pour ce faire, dans le cadre de ses activités, elle mobilise et consulte des intervenants provinciaux et territoriaux, d'autres organisations nationales et internationales, d'autres directions générales d'IRCC et des organismes centraux. En outre, la DGAR consulte d'autres intervenants, notamment des groupes de défense des droits, des répondants, des clients et des parties intéressées et sert de point central pour rassembler les partenaires sur les questions de réinstallation. La Direction générale est responsable du renouvellement des modalités du programme, de l'élaboration de stratégies nationales de mesure du rendement et de production de rapports et de la coordination des évaluations du programme.

Secteur de l'établissement et de l'intégration (SEI)

Le Secteur de l'établissement et de l'intégration combine l'élaboration des politiques, la politique et les activités du Programme d'établissement. Le Secteur joue un rôle clé dans le soutien à l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. Il assure un seul point de reddition de comptes pour la vision stratégique et la surveillance des activités, des programmes et de la politique d'intégration et d'établissement du Ministère.

- ***Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration (DGPEI)***

À titre de responsable des **politiques sectorielles**, la Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration doit élaborer une politique de programme fondée sur des données probantes qui facilite l'établissement et l'intégration des immigrants. La Direction générale joue un rôle central dans l'élaboration des priorités et des plans stratégiques et dans la coordination et l'orientation horizontales du Programme d'établissement tout en respectant les objectifs ministériels et les priorités gouvernementales. La Direction générale assure la pertinence continue du Programme en renouvelant ses modalités au besoin. Elle est responsable de la définition et de l'affectation des fonds destinés à l'établissement de manière équitable afin que de s'assurer que des niveaux uniformes de services sont mis à la disposition des nouveaux arrivants partout au Canada. La DGPEI élabore et met en œuvre la mesure du rendement des programmes nationaux et fait un rapport sur celle-ci et appuie les évaluations du Programme. La Direction générale met au point des initiatives novatrices de portée nationale. Elle mobilise et consulte les intervenants provinciaux et territoriaux, d'autres ministères fédéraux, d'autres directions générales d'IRCC, ainsi que des organismes centraux. En outre, la DGPEI consulte d'autres intervenants, dont la société civile, les clients et les entités intéressées, favorisant la concertation entre les partenaires sur des questions relatives à l'établissement. Dans le cadre de toutes ses activités, la DGPEI vise à assurer une conception cohérente et adaptée du Programme d'établissement et des résultats comparables dans les différentes compétences.

- ***Réseau de l'établissement***

Le Réseau de l'établissement (RE), le volet opérationnel du Secteur, est responsable de l'exécution des programmes de subventions et de contributions (S et C) d'IRCC, notamment du PAR et du Programmes d'établissement. Plus précisément, le RE est responsable de l'élaboration d'une approche stratégique

modernisée à l'égard de l'exécution et de la gestion des programmes de S et C, de l'élaboration de politiques opérationnelles, d'une orientation fonctionnelle et d'outils, y compris le Système des subventions et des contributions (SSC), le soutien à la prestation des S et C, la coordination et la mise en œuvre nationales des processus de réception des S et C et les activités liées à l'intégrité du programme, etc.

Les bureaux régionaux et locaux du RE sont responsables de la gestion des ententes de contribution régionales, nationales et internationales avec les bénéficiaires pour la prestation de services d'aide à l'établissement et à la réinstallation à l'intention des immigrants. Dans le cadre de ces activités, les bureaux locaux veillent à ce que des services appropriés soient dispensés pour répondre aux besoins des clients de façon efficace, en fonction des paramètres des priorités régionales et locales, et conformément aux normes et aux priorités nationales. Leurs responsabilités peuvent comprendre les suivantes : prendre part à l'élaboration d'une politique nationale par suite de la participation aux efforts des groupes de travail, et transmettre des commentaires et des suggestions concernant les initiatives et les procédures nationales; cerner les tendances régionales possibles en matière d'immigration, reconnaître les populations émergentes et communiquer les tendances; communiquer et établir des relations de travail solides avec les intervenants régionaux et locaux, y compris les bénéficiaires et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Autres intervenants d'IRCC

Direction générale des relations internationales et intergouvernementales

Les Relations internationales et intergouvernementales (IIR) sont un point de contact et donnent des conseils pour le Programme d'établissement en ce qui concerne les relations fédérales, provinciales et territoriales. La DGRII est responsable de l'adhésion d'IRCC à l'Organisation internationale pour les migrations et de la gestion du Programme d'élaboration de politiques en matière de migration.

Direction générale de la recherche et de l'évaluation

La Division de la gestion des données et de la production de rapports de la Direction générale de la recherche et de l'évaluation (DGRE) est responsable de la gestion de l'immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution (iEDEC), qui est la principale source d'information sur le rendement du Programme. La Division de la mesure du rendement et de l'évaluation est responsable de la conception et de l'administration du sondage sur les résultats des clients et du soutien aux services d'établissement. La DGRE sera également responsable du maintien du cadre de surveillance des résultats pour l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens.

Secteur des finances

Relevant de la Direction générale des finances, la Division de la gestion financière des subventions et des contributions (GFSC) examine les autorisations et fournit des conseils et une orientation fonctionnels sur la gestion financière des paiements de transfert. La Division veille également à ce que des systèmes rentables de supervision, de contrôle interne et de rapports financiers soient en place pour faciliter la gestion des programmes de paiements de transfert. Elle s'assure également que les exigences administratives sont à la mesure des risques, plus particulièrement en ce qui concerne la surveillance des finances, les rapports financiers et les vérifications. La Division supervise tout financement supplémentaire visant les réfugiés syriens reçu pour la phase V de l'Initiative qui fait l'objet d'un suivi afin d'assurer la production de rapports sur les fonds à cet égard.

2.6 Modèle de financement et ressources

Augmenter le nombre de réfugiés syriens accueillis au Canada⁴

Depuis 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 960 millions de dollars sur plusieurs années pour l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens, y compris la sélection, le traitement à l'étranger, le transport, les services de réinstallation, l'établissement et l'intégration. De la part du Ministère, plus de 545 millions de dollars sont affectés pour soutenir l'établissement et l'intégration des réfugiés syriens (phase V de l'Initiative). Ces fonds s'ajoutent au financement de base pour l'investissement dans les services d'établissement offerts à tous les nouveaux arrivants.

Financement de la réinstallation et de l'établissement

L'établissement et l'intégration des réfugiés syriens (phase V) relèvent des programmes d'aide à la réinstallation et d'établissement. Le tableau suivant présente les dépenses prévues et les équivalents temps plein (ETP) pour ces programmes.

Programme	Ressources		Estimation 2017-2018	Estimation 2018-2019	Estimation 2019-2020	
Programme d'aide à la réinstallation (PAR)	S et C (\$)	Financement de base	54 797 168	54 922 768	54 922 768	
		Syriens	30 828 775	-	-	
		Total	85 625 943	54 922 768	54 922 768	
	Fonctionnement (\$)	Financement de base	4 475 820	5 438 201	5 438 240	
		Syriens	3 599 422	-	-	
		Total	8 075 242	5 438 201	5 438 240	
	ETP		81	55	55	
	Programme d'établissement	S et C (\$)	Financement de base	646 357 630	697 966 792	708 791 406
			Syriens	94 831 600	72 677 766	17 720 000
Total			741 189 230	770 644 558	726 511 406	
Fonctionnement (\$)		Financement de base	26 982 334	27 001 066	26 658 858	
		Syriens	1 071 053	-	-	
		Total	28 053 387	27 001 066	26 658 858	
ETP		269	261	261		

⁴ Budget de 2016 <https://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/budget2016-fr.pdf>

Le Ministère a reçu des fonds supplémentaires pour l'établissement et l'intégration, au titre du PAR, en réponse à l'engagement à accueillir 25 000 réfugiés syriens et à l'engagement à accueillir 10 000 réfugiés syriens⁵. En 2017-2018, le financement du PAR pour les Syriens couvrait les coûts associés au financement et à l'administration de l'aide financière pour les clients syriens admissibles RPG et RDBV-M. Le financement du PAR pour les Syriens couvre les coûts associés à la réinstallation des réfugiés syriens arrivés jusqu'à la fin de 2016. Par conséquent, le financement pour couvrir les services essentiels et immédiats des FS du PAR fournis aux clients syriens dans les quatre à six premières semaines d'arrivée a pris fin en 2016-2017.

Contrairement au financement de base pour l'établissement, affecté à l'aide de la formule nationale de financement des services d'établissement, le financement supplémentaire pour les Syriens a été affecté aux investissements dans les provinces et les territoires en fonction de la destination des réfugiés syriens. Le financement associé à l'engagement à accueillir 25 000 réfugiés syriens a été affecté en fonction de leur destination entre le 3 novembre 2015 et le 29 février 2016, tandis que le financement associé à l'engagement à en accueillir 10 000 a été affecté en fonction de leur destination entre le 1^{er} mars 2016 et le 31 décembre 2016.

Au début de l'Opération visant les réfugiés syriens, les fonds réservés aux Syriens étaient essentiels pour répondre aux besoins uniques et immédiats des nouveaux arrivants syriens. Après presque deux ans depuis l'arrivée de la première vague de Syriens, ces clients reçoivent maintenant les services d'établissement des principaux fournisseurs qui offrent également des services à tous les clients admissibles d'IRCC. Par conséquent, le financement supplémentaire pour les réfugiés syriens commence à diminuer en 2018-2019 et prendra fin en 2019-2020. Toutefois, le financement de base disponible pour l'investissement dans les services d'établissement a augmenté et continuera d'augmenter pour répondre aux besoins de tous les nouveaux arrivants, y compris les Syriens.

3.0 Modèle logique

3.1 Activités, extrants et résultats attendus

Le modèle logique a été élaboré en résumant des parties pertinentes des modèles logiques de trois programmes distincts : l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens (2015), le Programme de réinstallation des réfugiés (novembre 2017) et le Programme d'établissement (novembre 2017).

Activités et extrants

Le modèle logique comporte deux sections distinctes :

- 1) Le *soutien à la réinstallation* est fourni après l'arrivée (généralement sur une période de six semaines) et comprend le soutien immédiat aux RPSP et aux RDBV-M, et un soutien du PAR et du PFSI aux RPG.
- 2) *Soutien à l'établissement*
 - a. Les *services habilitants* comprennent deux volets de la prestation des services du Programme d'établissement : la prestation des services de soutien, qui visent à éliminer certains obstacles connus à l'obtention d'autres services d'établissement, ainsi que l'évaluation des besoins et l'aiguillage, réalisés pour cerner les besoins et fournir aux clients des recommandations détaillées ou des liens vers les services afin de répondre à ces besoins. Ces deux services sont offerts par les fournisseurs de services avant et après l'arrivée.

⁵ En 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à réinstaller 25 000 réfugiés syriens d'ici le 29 février 2016, puis 10 000 autres réfugiés syriens d'ici le 31 décembre 2016.

- b. Les *services directs* sont offerts aux immigrants admissibles par des fournisseurs de services, en fonction des besoins en matière d'établissement et des résultats attendus du programme. Les volets et les activités des services directs comprennent la communication de renseignements, la prestation de services linguistiques, la prestation de services liés à l'emploi et l'établissement de connexions communautaires. Tous les services directs, à l'exception de la prestation de services linguistiques, sont fournis avant et après l'arrivée.
- c. Les *services indirects* comprennent d'autres activités visant à optimiser la prestation de services et les résultats partout au pays. Parmi les services indirects, mentionnons les Partenariats locaux en matière d'immigration/Réseaux en immigration francophone (PLI/RIF), les partenariats en emploi, le renforcement des capacités dans le secteur de l'établissement et les conférences.
- d. Les *services ministériels* sont énumérés dans le modèle logique, mais en grisé, puisqu'ils seront mesurés dans le cadre du PIR du Programme d'établissement.

Collectivement, les activités et les extraits subséquents qui proviennent de chaque pilier facilitent la réalisation des résultats du programme.

Résultats attendus

On entend par résultats des conséquences extérieures découlant des activités et des extraits qui sont associés à une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Il y a trois types de résultats attendus : à court terme, à moyen terme et à long terme. Les résultats des services aux clients francophones doivent tenir compte de l'établissement et de l'intégration au sein des collectivités francophones en situation minoritaire, en particulier, et du [modèle logique des CLOSM](#) d'IRCC.

Résultats immédiats

Réinstallation

En raison des extraits produits par le Programme de réinstallation des réfugiés, on s'attend à ce que : *les réfugiés réinstallés soient rapidement protégés et que leurs besoins immédiats et essentiels soient satisfaits*. Ces deux résultats immédiats reflètent les avantages directs prévus pour les réfugiés syriens. Ils sont essentiels à l'établissement et à l'intégration éventuellement réussis des réfugiés, un principe clé du Programme de réinstallation des réfugiés du Canada.

Établissement

Dans l'immédiat, le Programme d'établissement devrait produire les résultats dans l'année suivant le début du premier service au client (au Canada ou à l'étranger). Au cours de cette première phase d'établissement, les résultats des services habilitants visent à faciliter l'accès aux services d'établissement financés par IRCC. Les fournisseurs de services peuvent offrir divers services de soutien, comme la garde des enfants des nouveaux arrivants, l'interprétation ou la traduction, le transport, le counseling en cas de crise ou les dispositions pour les clients handicapés afin de *faciliter l'accès aux services d'établissement financés par IRCC*. Les fournisseurs de services procèdent à l'évaluation des besoins en matière d'établissement et de langue et fournissent de l'aiguillage (recommandations) ou des liens, afin de mieux *comprendre les besoins des clients en matière d'établissement et d'établir davantage de liens appropriés avec d'autres services*.

Les résultats immédiats des services directs visent à accroître les connaissances des clients. Selon les besoins cernés, un client pourrait alors recevoir un ou plusieurs services directs d'établissement. Les services qui comprennent la communication de renseignements, comme des ateliers ou des services individuels, devraient *accroître les connaissances d'un client sur la vie au Canada*, en particulier sur des sujets comme l'éducation, les

droits et responsabilités et les documents importants. Les clients peuvent également avoir accès à une formation linguistique, en français ou en anglais, pour les aider à *améliorer leurs compétences en langues officielles*. Si les clients sont prêts à chercher un emploi, les fournisseurs de services offrent des services d'emploi, comme des stages, du réseautage ou du jumelage entre clients et mentors, qui sont censés aider les clients à *acquérir des connaissances et des compétences et à créer des liens pour se préparer au marché du travail canadien*. Le dernier service direct d'établissement consiste à établir des connexions communautaires pour le client au moyen d'une *participation accrue aux collectivités et aux réseaux sociaux*.

En plus des services directs, IRCC fournit du financement pour diverses initiatives de partenariat, comme les PLI ou les RIF au sein des collectivités, ainsi que le renforcement des capacités et des conférences dans le secteur de l'établissement. Ce travail vise à amener les *partenaires à offrir des services communautaires et d'établissement coordonnés et adaptés* aux nouveaux arrivants au Canada. Cette approche aide à créer un processus bidirectionnel de l'intégration des immigrants au sein de ces collectivités dans le but d'accueillir les nouveaux arrivants, d'appuyer leur pleine participation et de contribuer au développement du capital social.

Résultats intermédiaires

Réinstallation

En raison de la protection rapide des réfugiés et de la réponse à leurs besoins immédiats et essentiels par l'entremise de services de soutien, les *réfugiés syriens réinstallés devraient avoir les outils pour vivre de façon autonome dans la société canadienne*. Une approche humanitaire de la réinstallation assure non seulement la protection des réfugiés, mais crée les conditions qui leur permettront de reconstruire leur vie et retrouver leurs moyens de subsistance afin qu'ils puissent devenir des membres à part entière de la société canadienne. Après avoir obtenu un logement temporaire, un soutien du revenu de départ et une couverture des soins de santé au chapitre des résultats immédiats, les réfugiés réinstallés devraient en mesure d'obtenir un logement permanent, d'avoir la sécurité alimentaire et d'accéder aux services de santé (y compris les services de counseling) à leur disposition qui pourront leur fournir les outils dont ils pourraient avoir besoin pour, un jour, devenir autonomes et s'intégrer à la société canadienne. Les résultats immédiats et intermédiaires du Programme de réinstallation facilitent la capacité des réfugiés syriens d'accéder au Programme d'établissement et d'en tirer profit.

Établissement

Les résultats intermédiaires du Programme d'établissement sont axés sur l'étape d'adaptation du continuum d'intégration et se déroulent sur une période d'un à cinq ans depuis l'accès pour la première fois aux services d'établissement financés par IRCC (au Canada ou à l'étranger). Les facteurs qui pourraient influencer sur le processus d'intégration d'un client, y compris les amis et la famille, l'emploi, les enfants ou les autres services communautaires, augmentent à mesure du temps passé au Canada. À cet égard, on pourrait s'attendre à ce que l'un ou l'ensemble des services directs et des résultats immédiats donnent lieu à l'un ou l'autre des résultats intermédiaires cernés. Les résultats seront ensuite divisés en périodes d'adaptation précoce et tardive en vue de mieux saisir les progrès et les nuances dans le parcours d'intégration d'un client. Les résultats au niveau intermédiaire mettent l'accent sur la mesure du comportement du client à la suite des connaissances acquises au niveau immédiat. Les résultats prévus du Programme d'établissement d'IRCC au niveau intermédiaire sont de permettre aux *clients syriens d'avoir accès aux services qui répondent à leurs besoins, de prendre des décisions éclairées au sujet de la vie au Canada, d'utiliser une langue officielle pour fonctionner dans la société canadienne, de participer au marché du travail canadien et d'établir des liens avec les collectivités et les institutions*.

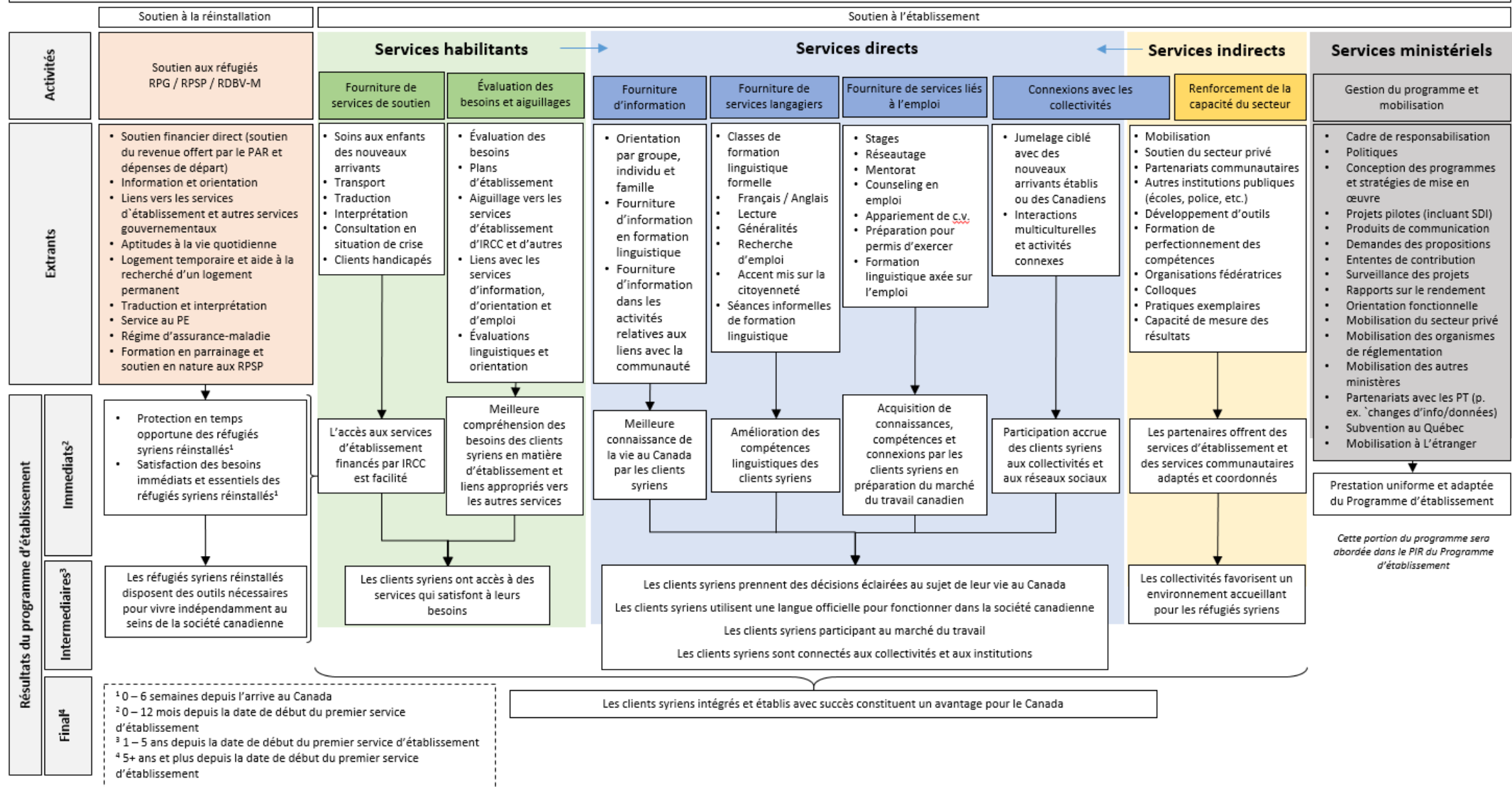
Comme résultat intermédiaire de la progression « à double sens », IRCC prévoit que les partenariats et les activités de renforcement des capacités mèneront à des *collectivités qui favorisent un environnement accueillant pour les réfugiés syriens* en adaptant leurs services aux immigrants, en changeant leurs pratiques et en augmentant l'inclusivité.

Résultat ultime

L'intégration réussie permet aux réfugiés syriens d'atteindre leurs objectifs et permet au Canada de diffuser les connaissances, les compétences et la diversité culturelle que les réfugiés apportent avec eux, ce qui profite à tous les Canadiens. Le Programme de réinstallation des réfugiés contribue à l'atteinte de ce résultat par la protection immédiate et essentielle, les services, les soutiens et les outils qu'il offre pour réinstaller les réfugiés syriens. Comme cette intégration éventuelle des réfugiés syriens est ultimement du ressort du Programme d'établissement, le résultat ultime du Programme de réinstallation est étroitement lié aux résultats du Programme d'établissement.

Même si le Programme d'établissement d'IRCC vise à soutenir l'établissement et l'adaptation des immigrants en vue d'une intégration à plus long terme, les résultats pour les clients syriens à ce dernier niveau (cinq années ou plus après le début du premier service) sont attribuables à une diversité de facteurs, notamment les tendances sociales et économiques qui caractérisent la société canadienne. Dans les échéanciers antérieurs, le Programme d'établissement mettait l'accent sur les premières connaissances acquises, puis sur le comportement consécutif des clients et des collectivités canadiennes. Le résultat ultime attendu du Programme d'établissement d'IRCC est le suivant : *les clients syriens bien intégrés et établis sont profitables pour le Canada.*

Initiative de réinstallation des réfugiés syriens (Phase V) – Modèle logique



3.2 Étiquettes de l'initiative⁶

Étiquette de lien : Résultat ministériel ou priorités gouvernementales appuyés	Étiquette de lien : Engagement énoncé dans la lettre de mandat appuyé	Étiquette de lien : Initiative horizontale dans laquelle le programme s'inscrit	Étiquette descriptive : Méthode(s) d'interventi on	Étiquette descriptive : Groupe(s) cible(s)
<p>Résultat ministériel : Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement.</p> <p>Résultat ministériel : Les immigrants et les réfugiés parviennent à l'autonomie financière et contribuent à la croissance de la population active.</p> <p>Résultat ministériel : Les immigrants et les réfugiés sentent qu'ils font partie de la société canadienne et ils y participent.</p> <p>Gouv. : Affaires sociales : Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.</p>	<p>Diriger les efforts pangouvernementaux visant à réinstaller 25 000 réfugiés syriens dans les mois à venir.</p> <p>En collaboration avec les provinces et territoires, accorder un intérêt renouvelé à la prestation de services d'établissement de grande qualité pour assurer une arrivée couronnée de succès des Néo-Canadiens. Cela exigera une démarche rigoureuse à l'égard des données afin de mesurer adéquatement les résultats.</p> <p>Dans la foulée des efforts déployés par le gouvernement pour réinstaller plus de 39 000 réfugiés syriens en date de janvier 2017, continuer d'accueillir des réfugiés provenant de la Syrie et d'ailleurs, et travailler de concert avec les provinces et les territoires, les organisations qui fournissent les services et les collectivités pour veiller à ce que les réfugiés s'intègrent avec succès au Canada et à ce qu'ils deviennent des membres à part entière de la société.</p>	<p>Réfugié syrien</p> <p>Initiative de réinstallation</p>	<p>Contributions</p> <p>Subvention</p>	<p>Organisations non gouvernementales</p> <p>Réfugiés syriens</p> <p>Gouvernements provinciaux et territoriaux</p>

⁶ L'étiquetage a été introduit dans les PIR au moyen de la nouvelle *Politique sur les résultats* du Conseil du Trésor (CT) pour aider le CT dans l'analyse horizontale de tous les ministères.

ÉBAUCHE

4.0 Cadre de la stratégie de mesure du rendement

4.1 Aperçu

Le cadre complet de la stratégie de mesure du rendement présente le plan visant à produire en temps opportun les renseignements uniformes et utiles nécessaires au maintien de la mesure du rendement et de la surveillance des extrants et des résultats de l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens, ainsi que des activités générales d'évaluation et de production de rapports cet égard. Il comprend des indicateurs et indique la provenance des données connexes, de même que la fréquence de la collecte, de l'analyse et de la production de rapports.

Le cadre repose sur les principales sources de données suivantes :

- **Immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution (iEDEC)** – L'iEDEC recueille des renseignements auprès des organismes fournisseurs de services (FS) au sujet des extrants des programmes de réinstallation et d'établissement : les clients qui obtiennent des services et leurs caractéristiques, les services fournis et leurs caractéristiques (p. ex. mode de prestation, sujets abordés). L'iEDEC saisit chaque mois des renseignements détaillés sur les services de réinstallation et d'établissement fournis aux clients, au moyen d'une connexion Internet sûre. Les renseignements recueillis sont liés par IRCC à des renseignements provenant d'autres bases de données d'IRCC afin de fournir des renseignements démographiques sur les clients. L'iEDEC est la principale source de données au chapitre des résultats immédiats pour les indicateurs contextuels.
- **Rapports de projet :**
 - Rapport annuel sur le rendement du projet (RARP)** – Le RARP est un outil normalisé de production de rapports requis de tous les fournisseurs de services qui ont signé une entente de contribution en vertu du Programme d'établissement pour fournir des services directs aux clients. Il génère un amalgame de données quantitatives et qualitatives et constitue une deuxième source de données probantes, complétant les données de l'iEDEC et renforçant les données probantes, sur lesquelles les fournisseurs de services doivent se fonder pour offrir les programmes. Les RARP sont remis à IRCC à la fin de chaque exercice. Toutefois, des rapports narratifs ayant un contenu similaire sont soumis chaque mois et trimestres.
 - Rapport annuel sur le rendement des partenariats communautaires (RARPC)** – Le RARP est complété par le RARPC, que l'on exige de tous les bénéficiaires de financement ayant signé une entente de contribution en vertu du Programme d'établissement pour coordonner un partenariat communautaire (y compris les Partenariats locaux en matière d'immigration, les Réseaux en immigration francophone et les partenariats propres à un secteur). Une annexe spéciale portant sur la Syrie a été élaborée pour le rapport et des données sont recueillies sur les activités visant les réfugiés syriens.
- **Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)** – La BDIM est une base de données longitudinales unique qui combine les données administratives sur les immigrants admis et leurs déclarations de revenus, et constitue une source d'information clé qui peut servir à examiner les résultats économiques des immigrants selon une vaste gamme de caractéristiques socioéconomiques (p. ex. revenus, salaires et revenus d'emploi, taux d'aide sociale, mobilité au Canada). La BDIM est à même de distinguer les réfugiés syriens et permet ainsi d'analyser leurs résultats économiques.

- **Sondage(s) sur l'établissement** – IRCC effectuera des sondages continus auprès de la population de nouveaux arrivants (clients et non-clients du Programme d'établissement) afin de recueillir des renseignements sur la mesure du rendement. Les données recueillies comprendront des renseignements provenant des clients sur les connaissances acquises, les changements de comportement et le rôle des services d'établissement dans leur parcours d'intégration. Les sondages propres aux clients serviront à mesurer le rendement du Programme d'établissement, tandis que les sondages réalisés auprès de non-clients permettront d'obtenir des données sur d'importants groupes de référence pour mesurer les résultats et orienter les politiques. Une variante du même outil de sondage sera mise au point et utilisée auprès de la population de réfugiés (y compris les Syriens) afin de recueillir en temps opportun des données sur les résultats aux fins de la production de rapports sur le présent PIR.
- **Système mondial de gestion des cas (SMGC)** – Le SMGC est un système intégré et basé sur le Web qu'IRCC utilise pour traiter les demandes de services d'immigration, de citoyenneté et de passeport. Il est lié à l'iEDEC grâce à l'identificateur unique du client (IUC) pour pouvoir fournir des renseignements démographiques et d'autres renseignements propres aux clients des services de réinstallation et d'établissement.

4.2 Stratégie relative aux données

Le cadre actuel de la stratégie de mesure du rendement comporte certains indicateurs dont les données ne sont pas encore disponibles. Il existe également des indicateurs qui reposent sur des données provinciales – IRCC collabore avec les partenaires provinciaux afin de mettre en place les ententes d'échange de renseignements nécessaires pour obtenir ces données dès qu'elles seront disponibles.

Les éléments clés d'un plan visant à combler les lacunes dans les données sont présentés ci-dessous :

1. La fonctionnalité permettant aux fournisseurs de services de gérer les listes d'attente pour obtenir des services d'établissement existe actuellement dans l'iEDEC; elle est toutefois obligatoire uniquement aux fins de la gestion des listes d'attente relatives à la formation linguistique. Dans le but de recueillir les données complètes requises pour les indicateurs liés aux listes d'attente, il faudra exiger des fournisseurs de services qu'ils assurent la gestion de toutes les listes d'attente des services d'établissement dans l'iEDEC. Parmi les mesures prises par le Ministère pour améliorer la qualité et la fiabilité des données sur les listes d'attente, mentionnons l'amélioration des définitions des données sur la population de clients inscrits sur ces listes, l'analyse de la saisie des données par les fournisseurs de services et l'examen des changements requis pour améliorer la fonctionnalité dans l'iEDEC. IRCC travaille actuellement à l'élaboration d'un plan pour régler les problèmes liés aux listes d'attente.
2. Le sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement mis à jour (2018) et la version pour les non-clients seront améliorés en fonction des leçons tirées du sondage de 2016; les questions seront remaniées en conséquence de manière à ce que toutes les données de sondage nécessaires à l'appui du présent PIR et des rapports connexes requis soient recueillies à l'avenir.
3. L'utilisation de la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) pour la production de rapports concernant l'information sur le rendement nécessitera une liaison des données de la BDIM avec celles de l'iEDEC, particulièrement dans ce cas-ci pour éclairer l'analyse des résultats économiques des

réfugiés syriens ainsi que comparer ceux qui ont reçu des services et ceux qui n'en ont pas reçu. Cette liaison devrait avoir lieu à la mi-2018.

4. IRCC a établi des liens entre les données sur la santé et les données sur l'immigration dans le cas de l'Ontario et de la Colombie-Britannique; le Ministère établira des liens semblables pour le Nouveau-Brunswick et le Manitoba en 2018, ce qui permettra de mener des recherches approfondies sur les résultats pour la santé des Syriens. Le Ministère négocie également avec les provinces des ententes d'échange de données en vue d'améliorer les flux d'information sur le rendement entre les administrations dans des domaines tels que l'éducation et les services sociaux; l'objectif est d'étoffer davantage l'information sur les résultats sociaux pour les Syriens. La capacité de surveiller les résultats des Syriens est renforcée par le nouveau couplage de données avec l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) de Statistique Canada, qui permettra d'analyser chez les immigrants, dont les Syriens, la satisfaction à l'égard de la vie, le sentiment d'appartenance, la participation communautaire et les liens sociaux, de même que la santé mentale.

4.3 Cadre

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR	
<i>Soutien à la réinstallation – Même si tous les Syriens ayant participé à l'Opération visant les réfugiés syriens (ORS) ont été réinstallés, il importera de maintenir plusieurs indicateurs clés de réinstallation pour produire des rapports et mettre en contexte les premiers résultats, ainsi qu'à des fins d'historique.</i>													
Résultats immédiats	Protection rapide des réfugiés syriens réinstallés	1	Nombre d'admissions de réfugiés syriens réinstallés au Canada, ventilé selon les groupes suivants : RPG ⁸ , RPSP et RDBV du Programme mixte (RDBV-M)	O	Contextuel		SMGC	Trimestrielle	DGPRO	DGRE		CMR R3, I8	
		2	Pourcentage de l'objectif d'admission atteint, réparti par groupe : RPG, RPSP et RDBV-M	O	Contextuel		SMGC	Trimestrielle	DGPRO	DGRE		CMR R3, I8	
		3	Proportion de réfugiés syriens désignés à l'échelle mondiale assistés par le Canada dans le cadre du Programme de réinstallation, répartie par admission des RPG, RPSP et RDBV-M	O		Numérateur : Rapport annuel du HCR Dénominateur : Nombre d'arrivées	Rapport annuel du HCR		Annuelle	DGAR	DGRE		
		4	Pourcentage des réfugiés syriens qui relèvent des populations prioritaires du HCR (selon le pays de naissance et le pays de refuge), par programme	O			Engagements pluriannuels/ SMGC		Annuelle	DGAR	DGRE		-
	Les besoins immédiats et essentiels des réfugiés syriens	5	Pourcentage des RPG syriens recevant des services du PAR ⁹ dont les besoins immédiats et	O		Pour mesurer la réception des services du PAR	iEDEC	DGRE-Stat. (DDJ)	Annuelle	DGRE-Stat. (DDJ)	DGRE		

⁷ Tous les indicateurs peuvent être ventilés selon des caractéristiques démographiques pour appuyer des initiatives gouvernementales horizontales comme l'ACS+ ou les CLOSM.

⁸ Dans la mesure du possible, les données concernant la totalité du groupe RPG seront ventilées selon la participation ou non au programme Parrainage d'aide conjointe (PAC) — à confirmer avec la DGPRO et la DGRE-Stat. (DDJ).

⁹ Les services du PAR comprennent les suivants : Soutien financier direct; information et orientation; liens vers les services d'établissement et d'autres services gouvernementaux; formation axée sur les aptitudes à la vie quotidienne; hébergement temporaire; aide pour trouver des logements permanents; traduction et interprétation; services au point d'entrée (PDE).

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
réinstallés sont satisfaits		essentiels sont satisfaits, ventilé selon le type de service du PAR										
	6	Pourcentage des réfugiés syriens réinstallés admissibles qui sont couverts par le PFSI	O		Pour mesurer la couverture des soins de santé	SMGC		Annuelle	DGMS	DGMS		-
	7	Pourcentage des RPG et des RDVB-M ¹⁰ syriens recevant un soutien du revenu initial ponctuel (de démarrage), ventilé selon le type de réfugié ¹¹ et le montant	O		Pour mesurer le revenu de démarrage	Système SAP		Annuelle	Finances	DGRE		
Résultat intermédiaire Les réfugiés syriens réinstallés ont des outils pour vivre de façon autonome dans la société canadienne	8	Nombre de réfugiés syriens qui reçoivent une aide en temps opportun dans des situations médicales d'urgence, réparti par RPG et RDBV-M	O		Le client a reçu des services d'interprétation, de traduction ou d'autres formes d'aide dans des situations médicales urgentes + durée : obtention du service	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE		
	9	Pourcentage des réfugiés syriens qui ont un médecin de famille ou un omnipraticien par rapport à la population générale (citoyens nés au Canada, citoyens naturalisés, autres immigrants et réfugiés)	N			ESCC/Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	STC/DGRE		DGRE	DGRE		
	10	Nombre et pourcentage de RPG et de RDVB-M syriens qui ont été aiguillés par IRCC vers un service de santé ou de mieux-être mental	O			iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE		-

¹⁰ Les RDBV-M bénéficient de 6 mois de soutien du revenu du PAR et de 6 mois de soutien du revenu des répondants privés. Cet indicateur permet de recueillir des données sur le soutien du revenu du PAR.

¹¹ Les réfugiés admis en vertu de politiques d'intérêt public doivent être inclus dans la ventilation.

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR	
	11	Pourcentage d'enfants syriens d'âge scolaire qui fréquentent l'école	N			Sondage sur les résultats des clients/ PT	PT	À déterminer	DGRE	DGRE		-	
	12	Pourcentage de RPG et RBVD-M syriens ¹² recevant un soutien du revenu, ventilé selon le type de réfugié ¹³ , le type de soutien du revenu (allocations, contributions en nature) et le montant	O		Pour mesurer le soutien mensuel du revenu versé par le PAR	Système SAP		Annuelle	Finances	DGAR			
Soutien en matière d'établissement													
Tous les indicateurs immédiats comprendront la population de clients syriens des services d'établissement pour laquelle il s'est écoulé moins d'un an depuis la date de début du premier service pour chaque composante applicable (le premier service peut avoir été obtenu à l'étranger ou au Canada).													
Les données du sondage seront uniquement utilisées pour les clients syriens qui associent IRCC à des progrès dans la région concernée et qui ont un dossier de service d'établissement financé par IRCC confirmé dans l'iEDEC.													
Tous les indicateurs peuvent être ventilés par sujet/type et par composante, le cas échéant.													
Résultats immédiats	L'accès aux services d'établissement financés par IRCC est facilité	13	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont recours aux services de soutien financés par IRCC, selon le service d'établissement et le type de service de soutien ¹⁴	O	Indicateur contextuel	Clients uniques qui ont eu recours à des services de soutien / clients uniques, selon le type de service d'établissement et le type de service de soutien	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
		14	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont dit avoir besoin d'un service de soutien et qui l'ont reçu dans le cadre d'un service d'établissement financé par IRCC	O	Évaluer la correspondance des besoins cernés et des services de soutien reçus	Les clients uniques des services EBA et d'évaluation linguistique (EL) qui ont indiqué avoir besoin de services de soutien et qui les ont reçus dans le cadre d'un service d'établissement (formation linguistique seulement pour l'évaluation linguistique)/ clients uniques des services EBA et EL qui ont	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

¹² Les RDBV-M bénéficient de 6 mois de soutien du revenu du PAR et de 6 mois de soutien du revenu des répondants privés. Cet indicateur permet de recueillir des données sur le soutien du revenu du PAR.

¹³ Les réfugiés admis en vertu de politiques d'intérêt public doivent être inclus dans la ventilation.

¹⁴ Tous les indicateurs peuvent être ventilés par catégorie d'immigration afin de permettre une analyse plus approfondie et la production de rapports sur le rendement.

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
					indiqué avoir besoin de services de soutien.							
	15	Nombre et pourcentage de clients syriens déclarés en attente d'un service de formation linguistique (FL), par motif	O	Évaluer les lacunes qui peuvent exister dans les offres de services de soutien	Clients uniques aiguillés vers IRCC ou des services mixtes de FL qui figurent sur une liste d'attente (à l'exception des clients inscrits à une formation et recevant des services de soutien)/ clients uniques aiguillés vers IRCC ou des services mixtes de FL	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
On comprend mieux les besoins des clients syriens en matière d'établissement ainsi que les liens appropriés avec d'autres services	16	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont indiqué des besoins selon le type de besoin, et nombre et pourcentage de clients qui ont bénéficié d'un plan d'établissement	O		Clients uniques qui ont bénéficié d'un service EBA/ tous les clients uniques, selon le type de besoin Clients uniques des services EBA qui ont reçu un plan d'établissement/ tous les clients uniques des services EBA	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	17	Nombre et pourcentage de besoins des clients syriens établis par une évaluation linguistique, selon le type de besoin et le niveau des NCLC	O		Clients uniques qui ont fait l'objet d'une évaluation linguistique / clients uniques Besoins en matière d'évaluation linguistique / clients uniques ayant eu une évaluation linguistique qui ont été aiguillés vers IRCC ou un groupe mixte, selon le niveau des NCLC	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	18	Nombre et pourcentage de clients syriens aiguillés à la suite d'une évaluation linguistique, selon le type d'aiguillage	O		Aiguillage selon le type / clients uniques ayant fait l'objet d'une évaluation linguistique	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	19	Nombre et pourcentage de clients syriens aiguillés/ recommandés, selon le sujet	O		Clients uniques aiguillés ou recommandés dans le cadre des services EBA, IO ou SLE/ tous les clients uniques ayant reçu des services EBA, IO ou SLE	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
Les clients syriens connaissent mieux la vie au Canada	20	Nombre et pourcentage de clients syriens recevant de l'information, selon le service et le sujet	O	Indicateur contextuel	Clients uniques ayant reçu des services IO, ERC (connexion) ¹⁵ , ERC (langue) ou FL/ tous les clients uniques ayant reçu au moins un service d'établissement	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	21	Pourcentage de clients syriens ayant indiqué que leurs connaissances de la vie au Canada ont changé grâce aux services financés par IRCC, selon le sujet et dans l'ensemble	N		Ont reçu le premier service applicable il y a moins de 12 mois + se sont améliorés d'au moins 1 niveau par sujet + d'accord (4+) qu'IRCC a influencé le changement de leurs connaissances/ tous les répondants ayant reçu un service applicable il y a moins de 12 mois et ayant répondu à la question du sondage	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
Les clients syriens améliorent leurs compétences en langues officielles	22	Nombre et pourcentage de clients syriens recevant des services de formation linguistique selon le niveau des NCLC, y compris la lecture	O	Indicateur contextuel	Clients uniques qui ont reçu une formation linguistique, selon le niveau / clients uniques recevant au moins un service d'établissement	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	23	Nombre de clients syriens ayant suivi une formation linguistique qui ont obtenu les NCLC requis pour la citoyenneté (NCLC 4+ en compréhension de l'oral et expression orale) selon l'objectif principal de la formation linguistique et dans l'ensemble.	O		Nombre de clients uniques qui passent du niveau 3 ou inférieur des NCLC au niveau 4 ou supérieur des NCLC (à l'exception des clients en lecture) pour deux compétences (compréhension de l'oral et expression orale), selon l'objectif principal de la formation linguistique et dans l'ensemble	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

¹⁵ Les services d'établissement de relations communautaires (ERC) sont divisés en trois volets : ERC (langue) – service d'établissement de relations communautaires dans le but principal d'apprendre des langues; ERC (emploi) – service d'établissement de relations communautaires dans le but principal d'accéder au marché du travail; ERC (connexion) – tous les autres services d'établissement de relations communautaires.

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
Les clients syriens acquièrent les connaissances, les compétences et les	24	Nombre et pourcentage de clients syriens ayant suivi une formation linguistique qui sont passés au niveau suivant	O		Clients uniques qui ont atteint le niveau des NCLC suivant ou subséquent pour l'une des quatre compétences linguistiques par rapport à leur évaluation de base ou leurs progrès / clients uniques qui ont reçu une formation linguistique et ont démontré des progrès	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	CMR R4, I15
	25	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont reçu une formation linguistique informelle	O	Indicateur contextuel	Clients uniques qui ont reçu des services ERC (langue)/ tous les clients recevant au moins un service d'établissement	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	26	Pourcentage de clients syriens (formation linguistique formelle et informelle) qui indiquent des gains d'apprentissage dans l'ensemble et par domaine de compétences (FL officielle : EE/CE/CO/EO; FL informelle : EE/CE)	N		Ont reçu le premier service applicable il y a moins de 12 mois + se sont améliorés d'au moins 1 niveau par compétence + d'accord (4+) qu'IRCC a influencé le changement de leurs connaissances/ tous les répondants ayant reçu un service applicable il y a moins de 12 mois et ayant répondu à la question du sondage Mesure globale : Voir la méthode globale pour le remplacement des mesures propres à chaque compétence	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	27	Nombre et pourcentage de clients syriens recevant un service lié à l'emploi (SLE)	O	Indicateur contextuel	Clients réfugiés syriens uniques recevant un SLE, un service ERC (emploi) ou un service IO (emploi) ¹⁶ /	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

¹⁶ Les services d'information et d'orientation (IO) comportent un sous-service d'information sur l'emploi [IO (emploi)] défini comme étant un service IO dont le sujet est l'emploi et qui dure plus de cinq jours.

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
contacts requis pour se préparer au marché du travail canadien					tous les clients réfugiés syriens qui ont reçu au moins un service d'établissement, par type et composante							
	28	Pourcentage de clients ayant reçu des SLE qui ont indiqué des changements dans leurs connaissances, leurs compétences et leurs relations à l'égard du monde du travail canadien, selon le type de service	N		Indice des réponses au sondage ayant obtenu 4 ou 5 à chaque sous-question de la question sur les connaissances liées à l'emploi	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	CMR R4, I16
Les clients participent de plus en plus aux communautés et aux réseaux sociaux	29	Nombre et pourcentage de clients qui reçoivent des services d'ERC, selon le type et l'objectif principal (à l'exclusion des populations incluses dans l'emploi ou la langue)	O	Indicateur contextuel	Clients uniques qui ont reçu un service ERC (connexion)/ clients uniques qui ont reçu au moins un service d'établissement	iEDEC	DGRE	Trimestrielle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	30	Nombre et pourcentage de clients syriens ayant établi des relations communautaires qui répondent qu'ils ont participé à au moins un type d'organisation une ou deux fois par année	N		Clients ayant établi des relations communautaires qui ont indiqué avoir participé à au moins une organisation au moins une ou deux fois par année / répondants au sondage qui ont bénéficié de services d'établissement de relations communautaires (connexions)	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	31	Pourcentage de clients ayant établi des relations communautaires qui répondent qu'ils ont étendu leur réseau social à la suite de la participation à des services financés par IRCC	N		Les clients ayant établi des relations communautaires qui ont indiqué avoir augmenté le nombre de personnes dans leur réseau social à la suite de la participation aux services d'établissement d'IRCC /	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
					répondants au sondage d'IRCC qui étaient des clients ayant établi des relations communautaires (connexion).							
Services indirects : Les partenaires assurent la prestation de services d'établissement et de services communautaires de façon adaptée et coordonnée	32	Tirer parti des ressources supplémentaires selon le projet • Bénévoles et leur contribution aux projets Partenaires et leur contribution aux projets	O		Examen des documents	RARP	DGPEI	Annuelle	DGPEI	RE	À déterminer	-
	33	Nombre et profil des PLI/RIF et des Conseils à l'emploi immigrant • Répartition géographique • Nombre et variété des partenaires concernés • Nombre et pourcentage de ceux qui ont élaboré des stratégies et des plans de travail Nombre d'employeurs qui offrent des services de mentorat	Partiellement (PLI/RIF seulement)		Examen des documents, indication des progrès réalisés au cours de l'exercice	Rapport annuel sur le rendement des partenariats communautaires (RARPC)	DGPEI	Annuelle	RE	RE	À déterminer	-
<i>Tous les indicateurs intermédiaires comprendront la population de clients de services d'établissement pour laquelle il s'est écoulé entre un et cinq ans depuis la date de début du premier service (le premier service peut avoir été obtenu à l'étranger ou au Canada), accompagné d'une ventilation de un à trois ans et de trois à cinq ans.</i>												
Résultats Intermédiaires		Les clients syriens ont accès à des services qui répondent à leurs besoins			Ont reçu le premier service de soutien applicable il y a moins de 12 mois + d'accord (4+) que les services de soutien d'IRCC répondent à leurs besoins/ tous les répondants ayant obtenu un service applicable il y a moins de 12 mois et ayant répondu à la	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
Les clients syriens prennent des décisions éclairées quant à leur vie au Canada					question du sondage; ventilé par service Mesure globale : Voir la méthode globale pour le remplacement des mesures propres à un service							
	35	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont reçu des services dans la langue officielle de leur choix.	O		La langue officielle de préférence indiquée dans le profil du client par rapport à la langue de service	iEDEC	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	36	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont répondu qu'ils éprouvaient des difficultés à obtenir les services dont ils avaient besoin en raison du manque de services de soutien, selon le type de service de soutien	N		Nombre et pourcentage de répondants indiquant qu'il est difficile : de se rendre aux endroits voulus (transport); d'obtenir des services de traduction/ d'interprétation; de prendre soin des enfants (garde d'enfants); de pallier une invalidité/ tous les répondants qui ont répondu « oui » à l'existence de problèmes ou de difficultés	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	37	Nombre et pourcentage de clients qui ont indiqué que les aiguillages reçus ont contribué à répondre à leurs besoins	N		Ont dit « Oui » pour les aiguillages ou recommandations reçus + d'accord (4+) sur l'utilité des aiguillages ou recommandations/ tous les répondants qui ont dit « oui » pour les aiguillages ou recommandations reçus	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	38	Pourcentage de clients syriens qui disent être à l'aise de prendre des décisions éclairées au	N		Nombre de clients qui indiquent 3 à 5 sur une échelle de 1 à 5 à toutes les questions sur leur capacité à prendre des décisions éclairées dans l'ensemble /	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
		sujet de la vie au Canada, selon le sujet			nombre total de répondants au sondage; selon le type de décision							
Les clients syriens utilisent une langue officielle pour fonctionner dans la société canadienne	39	Pourcentage de clients syriens qui disent être à l'aise d'utiliser une langue officielle sans aide dans les situations de la vie quotidienne, ventilé selon le sujet et la langue officielle	N		Nombre de clients indiquant 3 à 5 sur une échelle de 1 à 5 pour toutes les questions sur leur capacité à utiliser les langues officielles/ nombre total de répondants au sondage, ventilé selon la tâche et la langue	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	40	Différence entre le pourcentage de clients syriens comptant 1 à 3 ans et le pourcentage de clients comptant 3 à 5 ans depuis le premier service, qui disent utiliser une langue officielle à l'extérieur de la maison la plupart du temps ou toujours, ventilé selon la langue officielle	N		Variation en pourcentage entre les clients comptant 1 à 3 ans et 3 à 5 ans depuis le premier service qui indiquent 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5 pour toutes les questions sur la fréquence d'utilisation d'une langue officielle	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
Les clients syriens participent au marché du travail canadien	41	Nombre et pourcentage de clients syriens selon la situation d'emploi (indiquée par le client) (travaille, a travaillé mais ne travaille pas, en recherche d'emploi)	N		Pourcentage de clients selon la situation d'emploi / nombre total de clients qui ont l'intention de travailler	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	42	Incidence des revenus d'emploi pour les clients syriens comptant de 1 à 5 ans depuis leur établissement	N	Disponible à la mi-2019	Nombre de personnes qui travaillent ou reçoivent un revenu de travail autonome	BDIM	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
	43	Pourcentage des réfugiés syriens recevant de l'aide sociale, répartis par RPG, RPSP, RDBV-M	N	Disponible à la mi-2019	À déterminer	BDIM	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
Les clients syriens créent des liens avec les communautés et les institutions	44	Nombre et pourcentage de clients qui ont un fort sentiment d'appartenance (à l'égard du Canada, de la province, de la collectivité, du pays d'origine)	N		Nombre de clients qui indiquent 4 à 5 sur une échelle de 1 à 5 pour leur sentiment d'appartenance / répondants au sondage; dans l'ensemble et selon le niveau	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	CMR R6, I20
	45	Nombre et pourcentage de clients qui disent avoir un degré de confiance élevé dans les institutions publiques	N		Nombre de clients qui indiquent de 4 à 5 sur une échelle de 1 à 5 à toutes les questions sur leur confiance envers les institutions publiques / répondants au sondage	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
	46	Nombre et pourcentage de clients qui disent avoir participé au moins une fois par mois (au cours des 12 derniers mois), à un groupe, une association ou une organisation	N		Clients ayant reçu des services ERC qui disent avoir participé à au moins une organisation au moins une fois par mois/ répondants au sondage qui ont bénéficié de services ERC	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	-
Les collectivités créent un environnement accueillant pour les réfugiés syriens	47	Les PLI/RIF ont mis en œuvre des stratégies et des plans d'action visant à améliorer certaines caractéristiques de la collectivité accueillante <ul style="list-style-type: none"> Les trois principales caractéristiques d'une collectivité 	O		Examen des documents	RARPC	DGPEI	Annuelle	RE	DGRE	À déterminer	-

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/ description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/ date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR	
		accueillante sont abordées Les trois principales caractéristiques d'une collectivité accueillante sont abordées											
	48	Nombre et pourcentage de clients syriens qui disent se sentir acceptés au Canada	N		Ont reçu n'importe quel service il y a 1 à 5 ans + réponse 4 ou plus	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer		
<i>Les indicateurs finaux comprendront la population de Syriens clients des services d'établissement pour laquelle il s'est écoulé plus de cinq ans depuis la date de début du premier service (le premier service peut avoir été obtenu à l'étranger ou au Canada).</i>													
Résultat final		Les clients syriens qui réussissent leur établissement et leur intégration apportent des avantages au Canada											
	49		Nombre et pourcentage de clients syriens qui disent avoir fait du bénévolat au Canada	N		Nombre de clients uniques qui répondent oui à la question : <i>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait du bénévolat au Canada pour n'importe quelle organisation?/répondants au sondage</i>	Sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	Harmonisé avec CMR R6, I21
	50		Nombre et pourcentage de clients syriens qui sont employés	N	Disponible à la mi-2019	Nombre de clients uniques qui ont un emploi et déclarent des impôts / tous les clients qui ont reçu au moins un service d'établissement et ont déclaré des impôts	Lien entre iEDEC et BDIM	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	Harmonisé avec CMR R5, I21
	51		Nombre et pourcentage de clients syriens qui se situent dans la fourchette de revenu moyen ou supérieur	N		Nombre de clients uniques qui ont un emploi et déclarent des impôts et qui sont dans la fourchette de revenu moyen / tous les clients qui ont reçu au moins un service d'établissement et ont déclaré des impôts	Lien entre iEDEC et BDIM	DGRE	Annuelle	DGRE	DGRE	À déterminer	Harmonisé avec CMR R5, I18
	52	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont obtenu la citoyenneté et prêté le serment	O	Harmonisé avec le PIR de la citoyenneté	RP au Canada qui étaient des clients et qui ont obtenu la citoyenneté canadienne / RP au Canada qui étaient des clients et	SMGC	DGPRO	Annuelle	DGPRO	DGRE	À déterminer	Harmonisé avec CMR R7, I1	

Résultat	N°	Indicateur de rendement ⁷	Données disponibles	Objet/description	Méthode liée aux indicateurs	Source des données	Propriétaire des données	Fréquence des mesures	Responsable de la collecte	Responsable de l'analyse des résultats*	Objectif/date fixée pour l'objectif	Sous-engagement du CT ou indicateur de résultat du CMR
					qui sont admissibles à l'obtention de la citoyenneté canadienne.							
	53	Nombre et pourcentage de clients syriens qui ont un fort sentiment d'appartenance (à l'égard du Canada, de la province, de la collectivité, du pays d'origine) par rapport aux personnes nées au Canada	N		Nombre de clients qui indiquent 4 à 5 sur une échelle de 1 à 5 pour leur sentiment d'appartenance / répondants au sondage; dans l'ensemble et selon le niveau, par rapport aux résultats pour les personnes nées au Canada	Sondage sur les résultats des clients des services d'établissement et Enquête sociale générale	DGRE/Statistiques Canada	Annuel/tous les sept ans	DGRE/SC	DGRE		Harmonisé avec CMR R6, I20
	54	Pourcentage de Canadiens favorables au niveau d'immigration actuel	O	Évaluer le succès de l'approche « bidirectionnelle » à l'égard de l'intégration	Nombre de répondants ayant répondu « approprié », divisé par le nombre total de répondants; et nombre de répondants qui ont répondu « trop peu », divisé par le nombre total de répondants.	Suivi annuel d'IRCC		Annuelle		DGRE		CMR R4, I14

*La Direction de la recherche et de l'évaluation procédera à l'analyse de ces données d'un point de vue stratégique afin de faire progresser la compréhension par le Ministère des répercussions des données recueillies sur les politiques. La présente analyse peut être communiquée au sein du Ministère à toute direction générale concernée, qui pourra à son tour analyser plus à fond les données dans la perspective de son propre secteur de responsabilité (p. ex. du point de vue opérationnel).

5.0 Stratégie de présentation des rapports

IRCC a élaboré un cadre de surveillance des résultats (CSR) exhaustif pour les réfugiés syriens au début de l'Opération visant les réfugiés syriens (novembre 2015). Ce cadre a été ancré dans une approche pluriannuelle et se fonde sur de multiples sources de données. Dans le cadre du CSR (révisé en janvier 2018), la Direction générale de la recherche et de l'évaluation (DGRE) à IRCC produit un rapport de surveillance des résultats relatif aux réfugiés syriens, qui doit être mis à jour régulièrement (dernière mise à jour en novembre 2017). Ce document de type tableau de bord reflète les données sur les services d'établissement et les résultats, les statistiques et l'information provinciales, les résultats de recherche sur les organismes fournisseurs de services, les résultats de recherche financés par IRCC, d'autres études et rapports du gouvernement ainsi que les travaux en cours.

Le CSR et le présent PIR relatifs à l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens sont mis à jour et harmonisés avec les PIR d'IRCC pour les programmes de réinstallation et d'établissement, récemment achevés dans le cadre du nouveau Cadre ministériel des résultats. En plus de ces documents fondamentaux, IRCC a mis en place une stratégie de données à plusieurs volets afin de renforcer la capacité ministérielle de surveiller, d'analyser et de rendre compte des résultats pour les réfugiés syriens, et de corriger le tir au besoin.

Ensemble, ces efforts fourniront en temps opportun des renseignements de plus en plus complets sur les résultats pour les Syriens en 2018 et pour les années à venir, et appuieront la mesure continue du rendement d'IRCC, l'innovation dans les politiques et les programmes et l'adoption de correctifs, l'échange d'information avec les partenaires ainsi que les rapports publics importants sur l'intégration des Syriens et de leurs enfants.

L'information sur la mesure du rendement de l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens sera également communiquée au moyen des mécanismes de production de rapports ministériels, y compris le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) annuel au Parlement comparativement au Plan ministériel (PM), et peut être incluse dans les bilans de résultats faits au Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE).

6.0 Stratégie d'évaluation

IRCC effectue chaque année un exercice de planification ministérielle des évaluations pour cerner les programmes et les secteurs qui nécessiteront une évaluation au cours des prochaines années. Ce plan est approuvé annuellement par le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) présidé par le sous-ministre délégué. Bien que l'Initiative pour les réfugiés syriens ne fasse pas partie du plan d'évaluation annuel, une [évaluation rapide de l'incidence](#) a été achevée en 2016.

La prochaine évaluation des programmes de réinstallation d'IRCC est prévue pour 2020-2021, et celle du Programme d'établissement est prévue pour 2022-2023, et ces deux évaluations pourraient englober les réfugiés syriens. En vertu de la nouvelle Politique sur les résultats, une évaluation distincte de l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens pourrait également être prise en compte dans les futurs exercices annuels de planification des évaluations ministérielles. Le calendrier et la portée exacts des projets d'évaluation visant à inclure l'Initiative seront pris en compte dans le cadre de l'exercice annuel de planification des évaluations du Ministère, et tiendront compte de différents facteurs comme les besoins de la haute direction, les priorités du programme, du Ministère et du gouvernement du Canada, les risques globaux et la qualité de l'information sur le rendement recueilli.

7.0 Renseignements supplémentaires

7.1 Liste des évaluations et des études externes pertinentes et approuvées

Évaluation rapide de l'incidence de l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens

Une évaluation rapide de l'incidence (ERI) a été réalisée par IRCC afin d'examiner les résultats préliminaires de l'initiative pour les réfugiés syriens en 2015-2016. L'évaluation était de nature ciblée et a porté expressément sur les réfugiés syriens arrivés au Canada entre le 4 novembre 2015 et le 1^{er} mars 2016 dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement à l'égard de la première vague de 25 000 réfugiés syriens.

L'évaluation était axée sur les résultats préliminaires en matière d'établissement et la réinstallation de la population syrienne composée de réfugiés pris en charge par le gouvernement, de réfugiés parrainés par le secteur privé, et de réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte, ainsi que sur les leçons apprises et les domaines à surveiller à l'avenir. En outre, des comparaisons ont été effectuées, lorsque cela était possible, avec les réfugiés réinstallés précédemment qui étaient arrivés au Canada entre 2010 et 2014.

Recherche ciblée du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) : Arrivée, réinstallation et intégration des réfugiés syriens¹⁷

En juin 2016, en partenariat avec IRCC, le CRSH avait offert d'appuyer la recherche révisée par des pairs sur la réinstallation des réfugiés syriens au Canada, en accordant des subventions supplémentaires aux chercheurs financés par le CRSH qui étudient déjà les questions entourant l'immigration, la réinstallation des réfugiés, les premiers moments du processus d'intégration et d'autres sujets connexes. Cette initiative conjointe vise à appuyer des projets de recherche ciblés, pratiques et réalisables. Il y a eu 27 subventions de recherche accordées à des particuliers dans différentes universités et centres de recherche au Canada. En janvier 2018, plusieurs de ces études de recherche ont été publiées, et des liens externes sont fournis ci-dessous. IRCC s'attend à voir les résultats d'autres projets de recherche sur les réfugiés syriens financés par le CRSH en 2018. (La collection [Recherche du CRSH-IRCC sur les réfugiés syriens](#) à IRCC met en lumière les produits de recherche qui découlent de cette initiative – à la disposition des employés d'IRCC seulement)

- Association albertaine des organismes de service aux immigrants (AAISA), en collaboration avec l'Université de Calgary et Habitus Consulting Collective Inc. – [Étude sur l'expérience de réinstallation des réfugiés syriens en Alberta](#)
- Stephen Jarislowsky (président de Cultural and Economic Transformation), D^r Tony Fang, et coll. (Université Memorial) – [Arrivée, réinstallation et intégration des réfugiés syriens à Terre-Neuve-et-Labrador](#)
- Garine Papazian-Zohrabian (Université de Montréal), et coll. – [Promoting the social and educational integration of Syrian refugee students by developing their sense of belonging to the school, their psychological well-being and that of their families](#)
- Victoria Esses, Leah Hamilton, Mohammed el Hazzouri, Alina Sutter et Ajit Pyati (P2P – Voies vers la prospérité) – [Optimizing the provision of information to facilitate the settlement and integration of refugees in Canada](#)

¹⁷ Attribution du concours du CRSH de juin 2016 http://www.sshrc-crsh.gc.ca/results-resultats/recipients-recipientaires/2016/syrian_refugee-refugie_syrien-fra.aspx

- James Ted McDonald (UNB Fredericton) – [Retention of immigrants and refugees in NB : a preliminary quantitative analysis using provincial administrative data](#)
- Melissa A. Milkie, Neda Maghbouleh, Ito Peng (Université de Toronto) – Syrian refugee mothers in a new world : stressors, supports & mental health (rapport non encore disponible, mais des extraits peuvent être consultés ci-dessous)
 - <https://canadianfamily.ca/parents/relationships/canadians-help-syrian-families/?platform=hootsuite>
 - <http://sociology.utoronto.ca/professor-neda-maghbouleh-interviewed-about-syrian-refugee-families-by-canadian-family/>
 - <https://www.utoronto.ca/news/u-t-study-looks-syrian-moms-adjusting-life-canada-refugees>
 - <http://sociology.utoronto.ca/3-sociology-professors-look-into-parenting-stress-experienced-by-syrian-refugees/>
- Huyen Dam, Sarah Wayland (Université McMaster) – [Understanding the challenges encountered by the Hamilton Immigrant Partnership Council in Ontario - preliminary findings](#)
- Margaret Walton Roberts – [Comparative Evaluation of Local Immigration Partnerships \(LIPs\) and their Role in the Syrian Refugee Resettlement Process](#)
- Rich Janzen – [The impact of the Syrian refugee influx on local systems of support](#)
- Christina Clark-Kazak - [Ethical Considerations: Research with People in Situations of Forced Migration](#)
- Sandeep Agrawal - [Settlement experiences of Syrian refugees in Alberta](#)
- Damaris Rose et Alexandra Charette – [Trouver des logements pour les réfugiés syriens dans les villes canadiennes : défis, initiatives et leçons à tirer. Rapport de synthèse et sommaires](#)

Nouvel examen des FS du PAR (avril 2017)

Cet examen a été effectué afin d'évaluer le rendement des nouveaux fournisseurs de services (FS) du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) qui ont été financés par l'entremise de l'Opération visant les réfugiés syriens dans la prestation de services adéquats et appropriés au titre du PAR aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG). L'examen visait également à déterminer si les services et les ressources dont les réfugiés avaient besoin étaient disponibles dans les nouvelles communautés d'accueil de RPG, et quels avantages particuliers ces nouvelles collectivités présentent pour les réfugiés dans leur intégration précoce.

En 2016, afin de répondre à la nécessité d'accroître la capacité du PAR pendant une période de réinstallation accrue en provenance de la Syrie et de répondre à l'intérêt du public à s'engager davantage dans la réinstallation des réfugiés, IRCC a développé son réseau des FS du PAR et a commencé à orienter les RPG vers de nouvelles collectivités canadiennes qui offrent des services aux réfugiés. Cet examen portait sur les 13 nouveaux FS du PAR situés dans 13 collectivités canadiennes différentes en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Huit de ces FS au titre du PAR détenaient des ententes de contribution conclues directement avec IRCC, et cinq autres étaient signataires d'ententes auxiliaires sous l'autorité d'un autre FS (« modèle du carrefour »). Les nouveaux FS du PAR ont signé des ententes entrant en vigueur entre février et mai 2016 et se terminant le 30 mars 2017. Au moment de l'examen, une décision du Ministère concernant le financement futur des nouveaux FS du PAR était en instance.

7.2 Liste des grands projets, services et initiatives horizontales pertinents

Initiative horizontale : Crise des réfugiés syriens

En réaction au conflit en cours en Syrie, qui a déplacé des millions de Syriens, le gouvernement du Canada a réinstallé plus de 25 000 réfugiés syriens entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016. L'engagement du

gouvernement à réinstaller des réfugiés syriens s'est poursuivi en 2016, atteignant un total de plus de 40 000 réfugiés au 11 décembre 2016, qui ont été accueillis par plus de 350 collectivités dans l'ensemble du Canada.

Cette initiative couvrait les quatre premières phases de l'Opération visant les réfugiés syriens et comportait une collaboration importante entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, les ministères fédéraux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les groupes de défense des intérêts et les Canadiens. IRCC et ses partenaires continuent de travailler de concert pour faciliter la réinstallation d'autres réfugiés syriens au Canada.

Divers comités, sous-comités, groupes de travail, conseils et centres opérationnels se sont occupés de la supervision, de l'exécution et de la surveillance de cette initiative horizontale, ainsi que de la production de rapports à cet égard. IRCC collaborait avec tous les partenaires participant à l'Opération visant les réfugiés syriens, et collabore encore avec l'ASFC, le seul partenaire de l'Opération qui doit encore rendre compte des résultats communs des investissements du gouvernement dans cette initiative. Même si la phase V fait partie de l'Opération visant les réfugiés syriens, le présent PIR ne couvre que la partie relative à IRCC de la phase V de l'Opération et comprend uniquement les activités liées à IRCC.

7.3 Considérations relatives aux politiques pangouvernementales

Toutes les données de mesure du rendement seront ventilées selon les caractéristiques démographiques à l'appui des considérations relatives aux politiques pangouvernementales (comme l'ACS+ et les langues officielles). Les données ventilées seront analysées pour cerner les tendances liées à l'ACS+ et aux langues officielles.

En outre, l'Initiative de réinstallation des réfugiés syriens examinera les évaluations des langues officielles dans le cadre de ses résultats de traitement et recueillera également des données relatives aux LO sur le pourcentage de clients qui reçoivent des services dans la langue de préférence indiquée.

8.0 Profil de risque de l'initiative (phase V)

Risque	Contexte et facteurs	Probabilité	Incidence	Mesures de contrôle en place	Niveau de risque	Stratégies de traitement et d'atténuation des risques	Stratégie de suivi / indicateurs de risque
Une lacune importante dans la prestation des services ressort et ne peut pas être corrigée rapidement.	<ul style="list-style-type: none"> • Recours à des fournisseurs de services tiers pour offrir des services. ○ Les propositions peuvent ne pas être reçues pour répondre à toutes les priorités définies. ○ Les organismes fournisseurs de services peuvent ne pas être disponibles pour offrir un service dans une région donnée. ○ À mesure que les niveaux augmentent, les fournisseurs de services existants pourraient ne pas être en mesure de répondre à la demande. ○ Le manque de services en français à l'extérieur du Québec pourrait être une préoccupation (<i>Loi sur les langues officielles</i>, partie VII, Obligations). ○ Les réputations d'IRCC et du gouvernement du Canada pourraient souffrir du manque de constance dans l'obtention de résultats pour les réfugiés syriens 	Possible	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incapacité d'atteindre les résultats du Ministère (élevée) • Fortes critiques publiques dans les médias (élevée) • Perte de confiance du public envers IRCC, crédibilité et capacité du gouvernement du Canada à gérer l'immigration remises en question (élevée) • Incidence du risque estimée à plus de 5 M\$ (élevée – mais il ne s'agit pas d'un montant élevé à titre de pourcentage dans les subventions et contributions) • Incapacité à répondre aux attentes des clients (moyenne) • Diminution non intentionnelle de l'immigration au Canada (moyenne) • Incidences négatives non intentionnelles sur des aspects de la culture canadienne (langues, 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination régulière des priorités et appels de propositions réguliers • Surveillance régulière pour combler les lacunes à mesure qu'elles se présentent • Sollicitation directe des fournisseurs de services et négociation des modalités appropriées, au besoin • Établissement d'attentes claires chez les clients et le public canadien • Communication d'un message clair grâce aux communications • Engagement et sensibilisation 	ÉLEVÉ	<p><i>Atténuer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les propositions ont été examinées pour évaluer leur pertinence par rapport aux besoins des réfugiés syriens • Surveillance continue des ententes de contribution relatives à la population syrienne au moyen d'entrevues et d'outils de gestion • Établir des objectifs de résultat précis en termes d'établissement pour les réfugiés syriens • Évaluer les résultats des réfugiés syriens 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement supplémentaire pour les réfugiés syriens est affecté aux investissements dans les provinces et les territoires en fonction des destinations des réfugiés. • Tous les fonds supplémentaires pour les réfugiés syriens sont comptabilisés séparément des fonds de base destinés à

			valeurs, criminalité, etc.) (moyenne)			au moyen d'évaluations et de recherches ciblées • Accroître les communications, la mobilisation et les interventions directes	l'établissement.
IRCC peut être incapable de surveiller et d'extraire de façon adéquate des renseignements détaillés provenant d'ententes de contribution de plus en plus complexes ou d'ententes de contribution renfermant des services multiples.	<ul style="list-style-type: none"> • Fusion des ententes de contribution afin de réduire le nombre total d'ententes conclues par chaque organisation, ce qui accroît la valeur et la complexité des ententes • Exige un changement dans la façon dont les ententes sont gérées dans les bureaux locaux • Le manque de surveillance uniforme par IRCC à l'égard de 1) les réfugiés une fois réinstallés; 2) les signataires d'entente (répondants privés et fournisseurs de services) pour s'assurer que les services sont fournis ou adéquats. 	Possible	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'incidence du risque pourrait dépasser 5 M\$ pour procéder à des corrections sur le plan des ressources gaspillées ou pourrait entraîner la fraude (élevée) • Couverture négative soutenue dans les médias ou sur les réseaux sociaux qui mine la crédibilité d'IRCC (élevée) • Rapport rendu public d'un organisme parlementaire, d'un organisme central ou d'un fournisseur d'assurance (p. ex., BVG, BCG, CEDD) qui demande des changements importants ou immédiats ou remet en question la crédibilité d'IRCC (élevée) • Incapacité à produire les résultats cernés dans le PIR si la qualité des services diminue (moyenne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accords juridiques signés • Examen des accords juridiques et des rapports • Surveillance du soutien au revenu accordé par le gouvernement 		Atténuer	<p>Le risque peut faire l'objet d'une surveillance régulière au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports/données mensuels • Avis ponctuels • Rapports sur le rendement relatifs aux réfugiés syriens sur les activités décrites dans les accords de contribution

ÉLEVÉ

			<ul style="list-style-type: none"> • Incapacité à répondre aux attentes des clients (moyenne) 				
<p>IRCC pourrait être incapable d'obtenir des données des partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux pour dresser un tableau exhaustif de l'intégration des réfugiés syriens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la suite de la couverture médiatique et du rapport de 2017 du BVG, IRCC est tenu d'enquêter sur les résultats en matière de santé et d'éducation des réfugiés syriens et d'en rendre compte • À l'heure actuelle, IRCC ne reçoit aucune donnée sur les réfugiés syriens des provinces et territoires ou des administrations municipales. • Pour ce qui est des données sur la santé et l'éducation, on ne sait pas si les PT recueillent des données personnalisées ou s'ils peuvent déterminer combien et quels réfugiés syriens ont accès aux services de santé et d'éducation. 	Possible	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incapacité de démontrer l'atteinte des résultats du Ministère (élevée) • Fortes critiques publiques dans les médias (élevée) • Incapacité à produire les résultats cernés dans le PIR (moyenne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les sources de données existantes qui sont accessibles à IRCC (p. ex. données de Statistique Canada, y compris les sondages) 	ÉLEVÉ	<p><i>Atténuer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure des questions relatives à la santé et à l'éducation dans la version relative aux réfugiés du Sondage sur les résultats des clients des services d'établissement • Continuer de travailler avec les partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux et d'encourager ceux-ci à partager les données et l'information 	
<p>Les médias rapportent constamment que les réfugiés syriens ne s'intègrent pas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance étroite par le public et le Parlement • Les médias sont enclins à rechercher les pires scénarios 	Peu probable	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incapacité d'atteindre les résultats du Ministère (élevée) • Couverture médiatique négative (élevée) 	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence auprès du public au moyen de rapports annuels sur les résultats des programmes 	MOYEN	<p><i>Atténuer</i></p> <p>Fournir plus d'information au public grâce à des</p>	<p>Le risque peut faire l'objet d'une surveillance</p>

bien à la société canadienne			<ul style="list-style-type: none"> • Perte de confiance du public quant à la capacité du gouvernement du Canada de gérer la réinstallation des réfugiés (élevée) • Une certaine incidence politique (moyenne) Des incidences potentielles sur les activités commerciales des partenaires ou leur capacité à les mener à bien (moyenne) 	(p. ex., dans le RRM et le RA) en matière de réalisation des résultats et d'exercices de planification annuelle de l'évaluation		activités de sensibilisation	régulière au moyen de : <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur l'opinion publique • Rapports/données mensuels • Avis ponctuels • Rapports sur le rendement
IRCC pourrait être incapable de mobiliser efficacement les partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux pour coordonner le développement des collectivités d'accueil et la production de rapports à ce sujet	<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement des nouveaux arrivants est un effort concerté à l'échelle fédérale, provinciale, territoriale et municipale. • Certains indicateurs de rendement clés dépendent des données fournies par les provinces et territoires. • Chaque ordre de gouvernement a ses propres priorités qui pourraient être mal arrimées les unes aux autres. 	Peu probable	Élevée <ul style="list-style-type: none"> • Incapacité d'atteindre les résultats du Ministère (élevée) • Le soutien du public à l'égard de l'immigration pourrait diminuer (moyenne) • Incapacité de répondre aux attentes des clients (en raison des expériences négatives des nouveaux arrivants) (moyenne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de partenariats communautaires comme les partenariats locaux en matière d'immigration (PLI) et les Réseaux en immigration francophone (RIF) • Engagement multilatéral avec les PT (c.-à-d. Aider les immigrants à réussir : un plan d'action fédéral-provincial-territorial dans le cadre du Plan d'action concernant la vision FPT) • Engagement bilatéral avec les PT pour assurer une 	MOYEN	<i>Accepter et surveiller</i> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sensibilisation actuelle des partenaires provinciaux et territoriaux afin d'établir des protocoles sur la coordination, l'information, les données et le partage des ressources. • Assurer un dialogue précoce et fréquent et améliorer la communication 	

				<p>meilleure harmonisation des politiques et des programmes (coopération et échange d'information au mois 13 – le moment où le soutien au revenu des réfugiés est transféré du gouvernement fédéral au gouvernement provincial)</p>		<p>et la coopération avec les partenaires PT afin d'atténuer les malentendus et le manque d'harmonisation des priorités.</p>	
--	--	--	--	---	--	--	--

EBAC